

Proposition d'un format pour le référencement au PRES L'UNAM dans les publications des laboratoires ayant pour tutelle un établissement du PRES

- **1- Objectif** : améliorer la lisibilité et faciliter une analyse statistique fiable, via les bases de données de type *ISI Web of Science*, de la production scientifique des personnels des entités et organismes suivants :
 - le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de la région ;
 - les universités et instituts (via des acronymes courts et non sujets à variabilité tels que : Université de Nantes, Université d'Angers, Université du Mans, Ecole Centrale de Nantes, Ecole des Mines de Nantes...);
 - les EPST (CNRS, INSERM, « INRA »...) ou EPIC (CNES, ONERA, BRGM ...);
 - les laboratoires (via l'acronyme ou le nom complet, non sujets à variabilité) ;
 - la France (via « France » dans l'adresse).

Pour atteindre cet objectif, il faut :

- a) l'unicité (non-variabilité) des acronymes (ou des noms) essentielle à la construction d'indicateurs sur un long terme ;
- b) que les adresses soient simples et courtes : une seule adresse postale complète associée à l'auteur de correspondance

2 - Proposition:

Les conclusions du Groupe de Travail (cf : composition en annexe) mis en place sont les suivantes :

- a) Le GT est unanime pour que le référencement établi soit ordonné dans l'ordre descendant depuis le PRES (le plus large) jusqu'au laboratoire; (cf: compte-rendu de réunion en annexe);
- b) Pour que le PRES soit reconnu comme établissement universitaire, il faut que le mot Université (ou ses déclinaisons) soit dans l'étiquette du PRES. Sinon, le PRES sera considéré comme un EPST (comme le sont le CNRS, l'Inserm...) et n'apparaitra pas dans les classements des universités ;
- c) La confusion éventuelle avec l'Université Nationale Autonome du Mexique doit être levée. Pour cela, il est proposé au CA du PRES que le libellé soit :
 - i) Université NAM
 - Ou ii) LUNAM Université



d) La liste complète ordonnée des référencements aux membres du PRES ainsi que le référencement aux EPST non membres est quasiment impossible à faire, du fait de la multiplicité des situations¹. La proposition ci-dessous est donc limitée au cadre *stricto sensu* de la mission initiale définie dans le décret initial « mentionner le PRES ».

Le format proposé est le suivant :

acronyme de l'UNAM (à choisir § 3c); « autres établissements y compris les organismes »; [acronyme labo (nom complet du labo)]; [Adresse postale]²

3 - Recommandation:

Par ailleurs, le groupe de travail souhaite attirer l'attention du CA sur le points suivant. Le rapport de l'IGAEN (Rapport n° 2010-014) sur le bilan des PRES montre que le référencement aux PRES dans les publications reste faible malgré l'engagement pris, initialement, par les acteurs. Ceci tient, en partie, à la non application concrète des décisions prises et à l'absence d'indicateurs destinés à évaluer, *a posteriori*, l'impact de ces décisions.

Le GT recommande aux établissements de mettre en application la décision et de mesurer (observatoire....) son application.

12/07/201006/07/2010

-

¹ D'autant plus que les recommandations sur les mentions sur les publications font partie des contrats quadriennaux signés, indépendamment, par chaque établissement.

² La recommandation du format final de l'adresse (mono-ligne, multiligne) est un autre point qu'il faudra décider en fonction des collaborations avec les EPST (par ex : les règles INSERM sont différentes des règles CNRS).



Composition du Groupe de Travail

M. Guglielmi CM PRES

L. Guillopé Université de NantesP. Pacaud Université de NantesF. Ch Wolfe Université de Nantes

Ch. Baufreton Chu Angers-Université d'Angers Assisté de Jean-marie Chrétien Responsable bibliométrie CHU Angers

J.L. Boimond Université d'Angers M. Salle Université d'Angers

Y. Aurégan Université du Maine G. Dujardin Université du Maine H. Aji Université du Maine

Pierre Cointe Ecole des Mines de Nantes

Jean-Yves Hascoët Ecole Centrale de Nantes

F. De Larrard LCPC (remplacé par O. Havas)

M. Dematieu INSERM

J.F. Thibaut INRA

P. Saubost CNRS

Experts : A. Sigogneau CNRS (UPS IPAM) J.M. CHRETIEN CHU d'Angers